

Tous fruitiers

Le réseau d'épidémio-surveillance en arboriculture (pomme, poire, cerise, prune) pour la région Centre comprend actuellement 44 parcelles tous piégeages confondus.

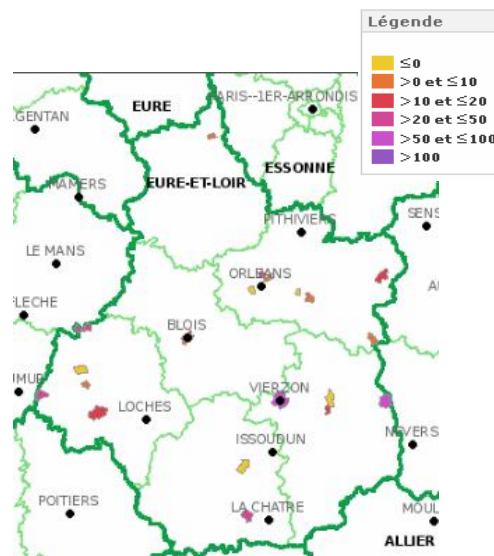
Le réseau « carpocapse des pommes » s'appuie, à ce jour, sur les résultats de piégeages hebdomadaires de 36 parcelles, réparties sur 21 communes de la région. Seules les données de piégeage en parcelles non confusées sont incluses dans ce réseau « carpocapses » (les données de piégeage issues de captures par pièges surdosés dont nous disposons sont saisies et analysées à part).

Carpocapses des pommes (*Cydia pomonella*)

Etat général

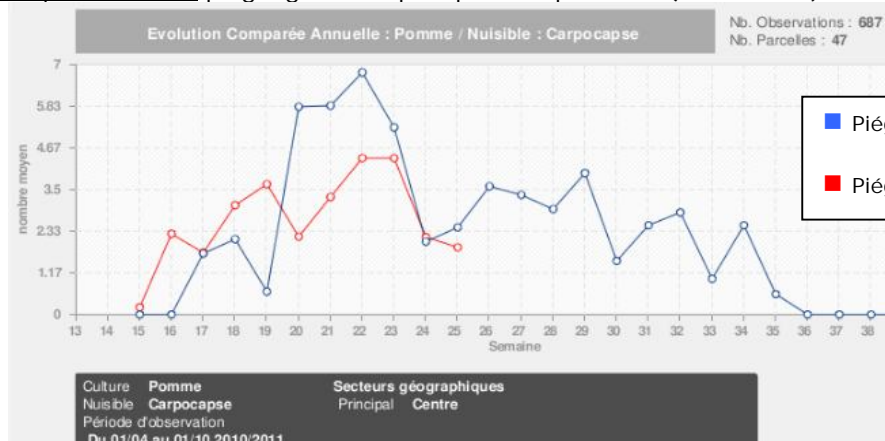
D'après les résultats du réseau de piégeage région Centre, le nombre de captures de carpocapses diminue depuis la semaine 24.

Actuellement, les premières larves descendent le long des troncs pour entamer leur nymphose.



Réseau de piégeage du carpocapse des pommes - BSV région Centre pour la semaine 23.

Grappe VGObs : piégeage du carpocapse des pommes (2010/2011) – réseau BSV région Centre



Modélisation

Modèle CarpoPomme2 pour les postes de Cheillé, St Christophe sur le Nais (37), Tour en Sologne, Thore la Roche (41), Chartres (28), Melleray, Sigloy, Cléry St André (45), St Martin d'Auxigny, Sevry (18), Déols (36).

Date de modélisation	% de larves (éclosion)
20/06/2011	Zone 1 : 74 à 77% à Cléry St André et Tour en Sologne Zone 2 : 65 à 70% pour les stations d'Indre et Loire, du Loiret et du Cher ainsi que Déols Zone 3 : 60 % à Chartres

Prévision

Dans les conditions actuelles de températures et toujours suivant le modèle de prévision, les pontes de 1^{ère} génération vont diminuer. Les éclosions restent nombreuses jusqu'en fin de semaine 25 pour la zone 1, plus précoce, jusqu'en milieu de semaine 26 pour les autres secteurs sauf pour l'Eure et Loir où elles devraient rester soutenues jusqu'en fin de semaine 26.

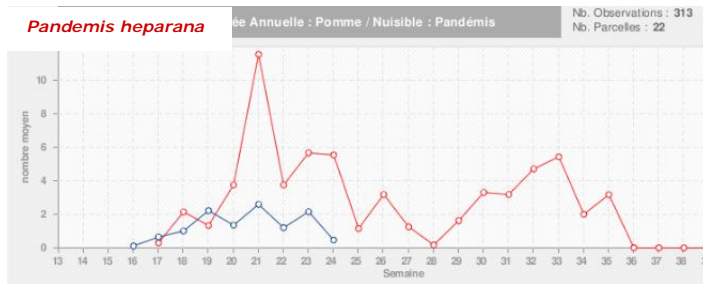
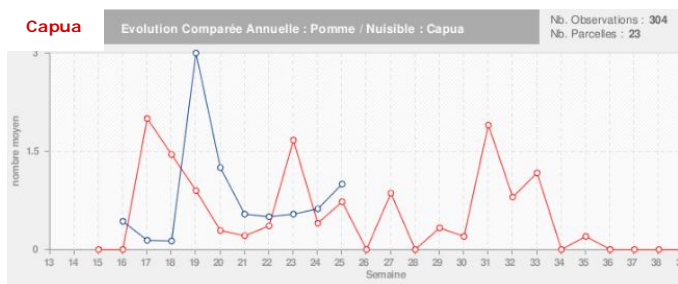
Dans les parcelles où une surveillance accrue des dégâts sur fruits est nécessaire, un comptage sur 1000 fruits par parcelle doit être réalisé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et les hauts des arbres soient bien représentés dans l'échantillon de fruits observés.

Autres tordeuses

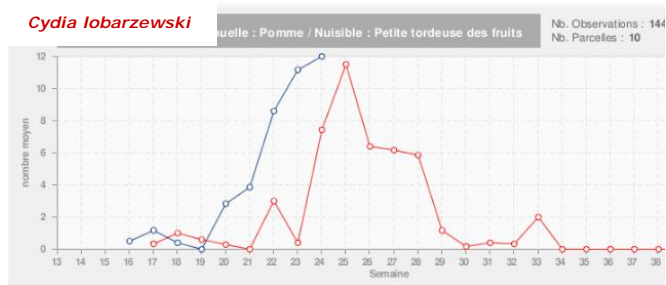
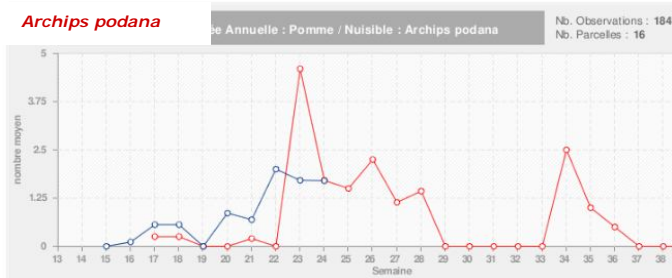
Réseau de piégeage

Graphe VGObs : résultats comparés des piégeages 2010/2011
Réseau de piégeage du BSV région Centre

■ Piégeages 2010 ■ Piégeages 2011



Capua : (*Adoxophyes orana*) et **Pandemis heparana** : Le 1^{er} vol semble se terminer.



Archips rosana et archips podana : Les captures d'*A. podana* se maintiennent en semaine 24. Peu de captures d'*Archips rosana* signalées.

Cydia lobarzewskii (cydia prunivorana): Le nombre de captures reste important en semaine 24.

Hedya nubiferana (tordeuse verte) L'intensité du vol continue à augmenter en semaine 24.

Spilota ocellana (tordeuse rouge) : Le nombre de capture est en diminution.

Tordeuse Orientale du pêcher (Cydia molesta) : Le vol continue.

Etat général

De rares chenilles de tordeuses ont été observées entre feuilles et fruits dans une parcelle d'Indre et Loire. Ces chenilles de moins de 0,5 cm de long sont à des stades larvaires jeunes et ne peuvent être identifiées.

Des notations sur fruits réalisées dans les parcelles de référence d'Indre et Loire ont mis en évidence quelques morsures de tordeuses (de 2 à 4 pour 1000 fruits en vergers conventionnels en moyenne) dans des parcelles de pommiers, plus rarement sur poiriers.

Seuil de nuisibilité

Les seuils de nuisibilité à partir du piégeage sont de 40 captures en 3 relevés successifs (en 7 jours) pour le *Capua* et 50 captures dans les 18 jours suivant la capture du 1^{er} papillon pour *Pandemis*.

Surveiller la présence de chenilles de tordeuses ...

Sésie (*Synanthedon myopaeformis*)

Etat général

Le vol a débuté depuis la semaine 17 (fin avril). Le nombre de captures s'est intensifié depuis la semaine 19. Il reste important en semaine 24.

Seuil de nuisibilité

L'importance des infestations est contrôlée par deux dénombrements des dépouilles nymphales fin juin et début septembre.

- Jeune verger : 50 dépouilles pour les deux contrôles (observation sur 50 arbres)
- Verger en production : 200 à 400 dépouilles pour les 2 contrôles selon la taille des arbres (observation sur 20 arbres)

À surveiller dans les parcelles sensibles.

Zeuzère (*Zeuzera pyrina*) et Cossus Gâte Bois (*Cossus cossus*)

Etat général

Le vol de ces 2 lépidoptères continue en semaine 24.

Mineuses marbrées et mineuses cerclées

Etat général

Depuis 2 semaines, un nombre important de papillons de mineuses marbrées a été capturé dans le Loiret.

Feu Bactérien (*Erwinia amylovora*) :

Le feu bactérien est une maladie bactérienne dangereuse due à *Erwinia amylovora*. C'est sur les poiriers, son hôte principal, que les attaques sont les plus graves. Au printemps, les conditions climatiques favorables provoquent la réactivation des chancres. La bactérie se multiplie alors rapidement, et se dissémine dans les rameaux infestés. On peut observer l'apparition de symptômes de noircissement des bouquets floraux et des pousses qui se dessèchent en se recourbant en crosse. Des gouttelettes d'exsudat sont libérées. La bactérie pénètre alors dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance et par les blessures.

Les conditions climatiques favorables :

Température maximale > 24°C	+ pluie forte
Température maximale > 21°C Température minimale < 12°C	+ forte rosée ou pluie fine
Température maximale > 18°C Température minimale < 10°C	+ pluie > 2mm

Prévision

Les conditions climatiques orageuses sont très favorables aux contaminations et au développement de la bactérie. **Attention aux floraisons secondaires qui augmentent le risque de contamination.**

Surveiller vos parcelles à risque

Réglementation

Etant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie *Erwinia amylovora* est considérée comme parasite de quarantaine pour la Communauté Européenne. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

Pommier

Observations réalisées du 17/06 au 20/06/11 dans 4 parcelles (Indre et Loire, Loiret).

Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)

Etat général

Les colonies de pucerons lanigères restent en nombre important dans certaines parcelles de référence.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès que 10% des rameaux sont attaqués.

Surveiller l'évolution des foyers dans vos parcelles.

Auxiliaires: *Les Aphelinus mali (hyménoptères parasites des pucerons lanigères) sont de plus en plus actifs. Les signes de parasitisme (pucerons momifiés, trous de sortie des adultes d'Aphelinus sur les pucerons morts) sont facilement observables.*

Pucerons cendrés du pommier (*Dysaphis plantaginea*)

Etat général

Des enroulements de feuilles sont encore observés dans certaines parcelles du réseau en Indre et Loire et dans le Loiret. Les colonies présentent des formes ailées : la migration des populations de pucerons cendrés vers un autre hôte (plantain) est en cours.

Seuil de nuisibilité

A ce stade, la migration vers les hôtes secondaires étant proche, le risque de dégâts sur fruits est faible.

Pucerons verts du pommier (*Aphis pomi*)

Etat général

Des colonies de pucerons verts non migrants sont observées sur les jeunes pousses des arbres sur parcelles de **pommiers** mais également de **poiriers**. Ce puceron pose problème en cas de pullulation. Il

provoque une déformation du feuillage et peut entraîner l'arrêt de la croissance des rameaux. Il peut être abondant dans les vergers très poussants. Il faut noter que les populations de pucerons verts non migrants subissent une régression importante par forte chaleur.

De nombreux parasites et prédateurs de ces pucerons sont actuellement présents dans les parcelles : les plus efficaces sont les syrphes, les chrysopes et les hémiptères, les coccinelles, les cécidomyies et les hyménoptères.

Seuil de nuisibilité

Sur pommier, le seuil de nuisibilité est fixé à 15% des pousses occupées.

Surveiller l'évolution des foyers dans vos parcelles.

Acariens rouges (*Panonychus ulmi*)

Etat général

Les populations d'acariens rouges sont en progression dans les parcelles les plus infestées du réseau. On peut observer tous les stades : œufs, larves et adultes.

Auxiliaires: *De nombreuses larves de punaises mirides (punaises auxiliaires telles que *Daerocoris lutescens*) et de chrysopes, sont également trouvées lors des frappages.*

Seuil de nuisibilité

Observation des formes mobiles (larves et adultes d'acariens rouges) sur 100 feuilles.

A cette période de l'année, le seuil est fixé à 60% des feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge sur pommier. *Ce seuil peut être atteint dans certaines situations.*

À surveiller dans les parcelles où des remontées estivales ont été constatées en 2010.

Poirier

Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*):

Contexte d'observations

Observations réalisées du 17/06 au 20/06/11 dans 5 parcelles d'Indre et Loire et du Loiret dont 2 parcelles présentant des niveaux élevés de population de psylles les années précédentes.

Etat général

Les populations de psylles, dans les parcelles du réseau traitées ou non traitées contre ce ravageur, restent à des niveaux faibles. Quelques adultes sont présents et déposent leurs œufs dans les parcelles où la pression en psylles était faible jusqu'à présent. Pas ou peu de larves jeunes (L1 et L2) présentes.

Auxiliaires: *De nombreuses larves et adultes de punaises mirides (*Anthocoris*, *Daerocoris ruber*, *Pilophorus*, *Heterotoma*), sont présents.*

Prévision

Les conditions climatiques (températures fraîches le matin) sont moins favorables aux psylles.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité s'applique sur les jeunes larves de la deuxième génération. Il est atteint dès que 20% des pousses sont occupées par des jeunes larves. Ce seuil est repoussé à 30% de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (anthocoris, ...).

Le risque est actuellement modéré à faible dans l'ensemble de la région. Les auxiliaires régulent correctement les populations de psylles.

Fruitiers à noyaux

Mouche de la cerise

Les adultes de mouches de la cerise volent en mai et juin. Les pontes débutent 10 à 15 jours après le début du vol, la température devant être de 18°C pour que les accouplements aient lieu. L'éclosion a lieu dans les 6 à 10 jours suivants. Le risque reste très lié à la parcelle et la précocité des fruits.

Etat général

Le nombre de captures de mouches de la cerise est en diminution. Les larves sont signalées dans le Loiret et en Indre et Loire.

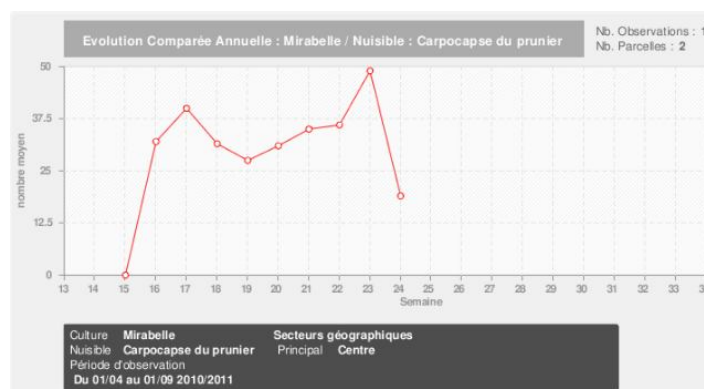


Carpocapse des prunes (*Grapholita funebrana*)

Etat général

Le vol du **carpocapse des prunes** a débuté en début de semaine 16 chez nos observateurs du Loir et Cher et du Loiret.

Le nombre de captures par relevé reste important.



Prochain bulletin le lundi 27/06/2011